

DEPARTEMENT
DE LA SEINE SAINT DENIS

ARRONDISSEMENT
DE BOBIGNY

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 31 janvier 2024

**Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
est de 35**

L'an deux mille vingt-trois, le 31 janvier à dix-neuf heures.

Le Conseil municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le dix-sept janvier deux mille vingt-quatre, s'est assemblé en salle des Mariages et du Conseil sous la présidence de Lionel BENHAROUS, Maire.

OBJET

**PRESENTATION DU
RAPPORT 2023 DE
LA SITUATION EN
MATIERE D'EGALITE
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES**

PRESENTS :

Lionel BENHAROUS, Sander CISINSKI, Madeline DA SILVA, Christophe PAQUIS, Daniel GUIRAUD, Moussou NIANG, Lionel PRIMAULT, Guillaume LAFEUILLE, Valérie LEBAS, Christian LAGRANGE, Arnold BAC, Patrick BILLOUET, Patrick CARROUER, Lucie FERRANDON, Richard LE PONTOIS, Lisa YAHIAOUI, Martin DOUXAMI, Delphine PUIER, Simon BERNSTEIN, Mathias GOLDBERG, Nancy AGUILERA TORRES, Brigitte BERCERON, Frédérique SARRE, Hélène BERTHOUMIEUX, Vincent DURAND.

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS ET REPRESENTES :

Nathalie BETEMPS par Patrick CARROUER, Malika DJERBOUA par Richard LE PONTOIS, Liliane GAUDUBOIS par Patrick BILLOUET, Gaëlle GIFFARD par Sander CISINSKI, Johanna BERREBI par Valérie LEBAS, Alice CANABATE par Lionel PRIMAULT, Bénédicte BARBET par Brigitte BERCERON.

ABSENTS : Sonia ANGEL, Jimmy VIVANTE, Bruno ZILBERG.

SECRETAIRE : Lucie FERRANDON.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2024**OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT 2023 DE LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES****LE CONSEIL,**

Sur proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2311-1-2**VU** la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes,**VU** le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes intéressant les collectivités territoriales,**CONSIDERANT CE QUI SUIT :**

Il doit être présenté, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes concernant le fonctionnement de la collectivité et les politiques qu'elle mène sur son territoire.

Le présent rapport dresse un bilan des actions et des politiques mises en œuvre par la Ville en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que des politiques menées par la commune sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes,

VU l'avis de la commission compétente,**VU** le rapport du représentant légal,**VU** le rapport ci-annexé,**APRES EN AVOIR DELIBERE****ARTICLE 1 :** Prend acte de la présentation du rapport 2023 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Délibération votée par 32 voix en faveur, 0 voix contre et 1 abstention.

Le Maire des Lilas

Lionel BENHAROUS



Le secrétaire de séance

Lucie FERRANDON

Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture
- et de sa publication le 5 février 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300456-20240131-D1-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/02/2024